ÉCOLE ÉLEMENTAIRE du CENTRE
22, rue du Colonel Sérot
XERTIGNY
tél : 03.29.30.11.94.

Conseil d'école du 20 juin 2016

PRÉSENTS :

- Mme MARCOT Véronique, Maire de Xertigny
- Mme BLOSSE Anne, Adjointe déléguée aux affaires scolaires

* Représentants de parents : Mmes PERNOT Mireille, BRIGNON Rachel, MARET Vanessa, PERRIN Aude et PERRIN Sandrine, Mrs VANÇON Nicolas et HAYE Sébastien.

* Équipe éducative : Mmes PEROZ Corine, GODÉ Véronique, TRABAC Chrystelle, GERONDI Céline, TISSERAND Aurore, FABRY Shirley, POULET Alexia et ODILLE Ariane .

*La DDEN : Mme LAMBOLEY Brigitte.

EXCUSÉS :

*M. DUPREY, Inspecteur de l'Éducation Nationale,
*Représentants de parents : Mmes BAUMONT Nathalie et FRANÇOIS Sophie
*Équipe éducative : M. BERTOCCHI Franck

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte-rendu du précédent conseil
Bilan de l'année scolaire écoulée
Organisation pour la rentrée 2016/2017
Règlement intérieur de l'école
Stages de remise à niveau
Questions diverses

Approbation du rapport précédent : du 17 mars 2016, à l'unanimité

Bilan de l'année scolaire écoulée :

Projets de classes :

Pour chaque classe :

- Le **Défimaths** pour toutes les classes, 3 défis de **décembre 2015 à juin 2016** ainsi que « la semaine des maths » pour le cycle 3
- concert chorale à la salle polyvalente **le 17 juin**
- **le 30 juin** : rencontre USEP basket avec pique-nique le midi

Classe de Mme Peroz :

- **le 6 juin :** journée USEP : orientation et pique-nique le midi au parc du Château à Epinal
- **le 24 juin** : journée au Zoo d'Amnéville
- le 1er juillet : visite de la caserne des pompiers

Classe de Mme Godé :

- **le 24 juin** : journée au Zoo d'Amnéville

Classe de Mme Gérondi :

- **8 mai** : participation des élèves volontaires à la cérémonie de commémoration avec chant de « La Marseillaise »
- 13 mai : journée visite de la forteresse de Châtel-sur-Moselle avec atelier « vannerie »
- 27 juin : rencontre USEP randonnée puis land'art et jeux traditionnels

Classe de Mme Tisserand et M. Bertocchi:

- **8 mai** : participation des élèves volontaires à la cérémonie de commémoration avec chant de « La Marseillaise »
- **13 mai** : visite du centre d'Epinal (basilique, musée du Chapitre, tour chinoise…)
- **18 mai** : visite de la mairie pour comprendre le rôle du Maire et découvrir le château des Brasseurs

Classe de Mme Trabac :

- **8 mai** : participation des élèves volontaires à la cérémonie de commémoration avec chant de « La Marseillaise »
- **23 mai** : visite du collège
- **24 juin** : rencontre USEP randonnée puis land'art et jeux traditionnels

Nous souhaitions encore remercier les accompagnateurs pour leur temps, l'ALEX pour son financement et la mairie pour le bus sans qui toutes ces actions ne seraient pas possibles.

==> Tous les petits travaux demandés au cours de l'année à la municipalité ont été réalisés.

Organisation de l'année scolaire 2016/2017:

Départ et arrivée :

Élèves : Départ : 25 pour le collège
Arrivée : maternelle : 17
Nouveaux arrivants connus à ce jour : 1 CM1, 1 CM2
Départs connus à ce jour : 2 potentiels

Équipe éducative: Mme Ariane Odille prendra en charge les Ce1 à la rentrée prochaine. Mme Alexia Poulet, enseignante spécialisée, sera la coordonnatrice du dispositif ULIS (Unité Localisée

d'Inclusion Scolaire), Shirley Fabry sera Maîtresse E du RASED. Un remplaçant et un psychologue scolaire seront également rattachés à notre école.

Prévision des effectifs et répartition pour la prochaine rentrée :

S'il n'y a pas de gros changements, nous avons décidé de faire des classes de niveau.
Il devrait y avoir :17 CP, 25 CE1, 22 CE2, 27 CM1 et 22 CM2, soit 113 élèves pour le moment.
De plus, 12 élèves seront inscrits en dispositif ULIS et participeront à certains enseignements dans leur classe de référence. Les affectations ne sont pas encore toutes validées en commission mais la moitié des élèves du dispositif sont des Xertinois qui grâce à l'ouverture de ce dispositif à l'école ne sont plus obligés de changer d'école et se rendre à Epinal ou Eloyes.

Rythmes scolaires pour 2016/2017 :

Les horaires de l'école restent identiques :

- 8h30 - 11h45 les matins sauf mercredi 8h30 - 11h30
- 13h40 - 16h sauf le mardi : fin des cours à 14h40 suivi des NAP jusqu'à 16h

La mise en place des NAP se fera à partir de mi-septembre, la mairie assurera les 2 premiers mardis sous forme de garderie.

Piscine : - CP : piscine de Remiremont, le lundi matin de 10h à 10h40, dans l'eau (avril-juillet)
- CE1 : piscine de Remiremont, le mardi matin de 9h40 à 10h20, dans l'eau (sept-déc)
- CE2 : piscine du Val d'Ajol, le lundi matin de 10h15 à 11h, dans l'eau (nov-mars)
- CM1, CM2 : piscine du Val d'Ajol, le vendredi matin de 10h15 à 11h, dans l'eau (CM1 : sept-nov, CM2 : nov-janv)

Modification dans le règlement intérieur :

Un changement sur les APC est apporté : « Les activités pédagogiques complémentaires auront lieu les lundis de 16h à 17h. »

Activités Pédagogiques Complémentaires - **Stage de remise à niveau**

Les activités pédagogiques complémentaires auront lieu tous les lundis de 16h à 17h, sous réserve d'acceptation de l'IEN.

Des informations complémentaires seront données à la rentrée.

Les activités pédagogiques complémentaires permettent :

- une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ;
- une aide au travail personnel ;
- la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école.

Stages de remise à niveau : ce stage est proposé aux élèves présentant en fin d'année scolaire des difficultés en français ou en mathématiques, élèves concernés CM1 et CM2. Un stage est prévu pour cet été, nous attendons les réponses des familles des élèves invités.

Questions diverses :

« Comme vous le savez probablement l'ALEX est à la recherche de nouveaux bénévoles afin de faire perdurer l'association. Nous aurions aimé connaître l'impact des actions de l'ALEX sur la vie scolaire, c'est-à-dire le pourcentage ou somme participatif financier par élève par rapport aux financements annexes (coopérative scolaire, mairie,….) pour les différentes projets des classes ou école en général.

Quelles seraient les conséquences si par malchance l'association tombait en sommeil ? »

Depuis plusieurs années, l'ALEX verse 9 euros par enfant :

→ Cette année l'ALEX a aidé à financer une grosse sortie par classe à hauteur **de 4 euros** par élève : Châtel pour les cycle 3 (coût total : 8€/enfant, transport : 2 x 200 €), Amnéville pour le cycle 2 (coût total : environ 21€/enfant, transport : 650 €)

→ De plus, **5 euros** par enfant servent à financer des actions culturelles :
- 2 euros pour un spectacle « Jeunesse musicale française » à l'Auditorium de la Louvière à Epinal (coût total : 3,10 euros/enfant, bus pris en charge par la mairie)
- 3 euros pour le spectacle « Léo et les presqu'îles » de la Compagnie de l'Épouvantail (coût total : 6 euros/enfant)

L'ALEX a offert une séance de cinéma à tous les élèves avant noël. (524 euros)

Ainsi que toutes les manifestations au cours de l'année (70 euros par classe au salon du livre, st Nicolas, Carnaval, …) et les cotisations USEP (4€/enfant)

Selon M. Vançon, cela représente environ 2500 € par an.

Évidemment, tout cela représente de grosses sommes et donc sans l'aide de l'ALEX soit nous ferions moins d'activités ou de sorties, soit nous demanderions plus de participations aux familles ou même les deux !

Toutes les personnes présentes s'inquiètent de la situation et espèrent que de nouveaux parents vont s'investir pour faire perdurer l'Association.

Propreté des trottoirs :
Des parents ont remarqué des déjections canines de manière récurrente dans le talus le long de la cour et sur le trottoir menant à l'école. La municipalité répond qu'elle est consciente de la gêne occasionnée, qu'elle va mettre en place des collecteurs pour inciter les propriétaires de chiens à ramasser leurs déjections, la population sera avertie et si rien ne change, le garde-champêtre pourrait dresser des procès verbaux aux contrevenants.

Tabac sous le préau :
Mme Maret indique que le préau servant à s'abriter avant l'accueil est souvent enfumé et sale. Tous trouvent cela dérangeant. La municipalité propose d'apposer une pancarte « Interdit de fumer » et installera un cendrier à l'extérieur du préau. De plus, un nettoyage plus fréquent sera effectué.

Personnel de cantine :
Les parents expliquent que depuis peu de temps, une nouvelle personne est arrivée à la cantine et les enfants sont « angoissés » des nouvelles pratiques . Les méthodes ont changé radicalement et

cela a surpris et effrayé certains élèves.
Mme le Maire explique qu'un personnel de cantine a du être remplacé au pied levé pour des soucis de santé. La mairie a fait appel à une personne ayant travaillé 2 ans à Amerey-Moyenpal et ayant apporté satisfaction. Cette personne, à la demande de ses collègues, a tenté d'imposer de nouvelles règles strictes dès son arrivée. Cela a suscité des craintes des élèves. La municipalité a revu immédiatement avec l'agent ses missions et lui a demandé de plutôt gérer en équipe la discipline. Depuis, le climat s'est amélioré.
Mme Marcot comprend que les élèves, surtout les plus timorés, ont pu être apeurés mais après éclaircissement auprès des personnels, il peut sembler logique que suite à des problèmes de discipline (excès de langage, de comportement), les règles soient durcies afin de permettre à tous les enfants d'être dans un climat sécuritaire afin d'éviter de graves débordements.
M. Haye indique qu'il est intéressant d'avoir fait un recadrage afin d'obtenir un meilleur équilibre. Il demande le nombre d'encadrants pour la cantine. Mme le Maire répond qu'il y a 4 encadrants pour 45 enfants.

La séance s'achève à 19h50.

A. Tisserand assistée de C. Gérondi.